

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 05.11.2010

Version 14.10

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	109626
Nom du produit	Alcool benzylique p.a. EMSURE®
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals.
--------------------------	---

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-EPS * e-mail: prodsafe@merck.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Inhalation, H332

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

#### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xn; R20/22

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Attention

*Mentions de danger*

H332 Nocif par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

H302 Nocif en cas d'ingestion.

*Conseils de prudence*

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Étiquetage réduit (≤125 ml)**

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Attention

No.-Index 603-057-00-5

**Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**

Symbole(s)	Xn	Nocif
Phrase(s) R	20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
Phrase(s) S	26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

No.-CE 202-859-9 Étiquetage CE

**Étiquetage réduit (≤125 ml)**

Symbole(s)	Xn	Nocif
Phrase(s) R	20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.

**2.3 Autres dangers**

Aucun à notre connaissance.

---

**3. Composition/informations sur les composants**

Formule	C <sub>6</sub> H <sub>5</sub> CH <sub>2</sub> OH	C <sub>7</sub> H <sub>8</sub> O (Hill)
No.-CAS	100-51-6	
No.-Index	603-057-00-5	
No.-CE	202-859-9	
M	108,14 g/mol	

---

**4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer le bouche à bouche ou la respiration artificielle. Le cas échéant, administration d'oxygène! Consulter immédiatement un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Éviter le vomissement si possible. Addition de : charbon actif (20 à 40 g en suspension à 10 %). Consulter un médecin.

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire, arrêt respiratoire, Somnolence, Perte de conscience, ivresse, excitation, Diarrhée, Nausée, Vomissements, Migraine, Convulsions, troubles du système nerveux central

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Laxatif : Sodium sulfate (1 cuillère à soupe/1/4 l d'eau).

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre sèche

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des matières combustibles, Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu*

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

*Autres informations*

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7.2 et 10.5).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemisorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé.

Conserver de +15°C à +25°C.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

*Mesures d'hygiène*

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

*Protection des yeux/du visage*

Lunettes de sécurité

*Protection des mains*

contact total:

Matière des gants:	caoutchouc butyle
Épaisseur du gant:	0,7 mm
Temps de pénétration:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Viton (R)
Épaisseur du gant:	0,70 mm
Temps de pénétration:	> 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 890 Vitoject® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés.

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

*Protection respiratoire*

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

*Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement*  
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-15,3 °C
Point/intervalle d'ébullition	205 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	101 °C DIN 51758
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	1,3 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	13 %(V)
Pression de vapeur	0,03 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	3,72
Densité relative	1,05 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	40 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 1,10 Méthode: (expérimental) (bibliographie) Risque de bioaccumulation remarquable improbable (log Pow 1-3).
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

Viscosité, dynamique 6,57 mPa.s  
à 20 °C

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

## 9.2 Autres données

Température d'inflammation 435 °C  
DIN 51794

---

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

### 10.2 Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière  
Sensible à l'air.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

halogénures non métalliques

Réactions exothermiques avec :

Oxydants, acide sulfurique concentré, initiateurs de polymérisation, acide bromhydrique, Fer

### 10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

### 10.5 Matières incompatibles

matières plastiques distinctes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 rat

Dose: 1.230 mg/kg

(IUCLID)

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif., Vomissements, Diarrhée

résorption

*Toxicité aiguë par inhalation*

CL50 rat

Dose: env. 8,8 mg/l, 4 h

(IUCLID)

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, résorption

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

DL50 lapin  
Dose: 2.000 mg/kg  
(RTECS)

résorption

*Irritation de la peau*

lapin  
Résultat: pas d'irritation.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 404

*Irritation des yeux*

lapin  
Résultat: irritation légère  
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

*Génotoxicité in vitro*

Test de Ames  
Résultat: négatif  
(IUCLID)

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

*Danger par aspiration*

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

## 11.2 Autres informations

*Autres informations*

En cas de résorption:

Effets systémiques:

Nausée, Migraine, excitation, ivresse, troubles du système nerveux central, arrêt respiratoire, Convulsions, Somnolence, Perte de conscience

Intoxication chronique:

Lésion de:

Cardiaque

Autres indications:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

---

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

*Toxicité pour le poisson*

CL50

Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)

Dose: 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

(IUCLID)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.*

CE50

Espèce: Tetrahymen pyriformis

Dose: 854 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

(ECOTOX Database)

CE50

Espèce: Daphnia magna

Dose: 400 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

(IUCLID)

*Toxicité pour les algues*

IC5

Espèce: Scenedesmus quadricauda (algues vertes)

Dose: 640 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

(IUCLID)

*Toxicité pour les bactéries*

CE50

Espèce: Photobacterium phosphoreum

Dose: 71,4 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

(IUCLID)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité*

Résultat: Facilement biodégradable.

92 - 96 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 301C

*Demande Biochimique en Oxygène (DBO)*

1.550 mg/g (5 d)

(bibliographie)

*Besoin théorique en oxygène (ThOD)*

2.515 mg/g

(IUCLID)

*Ratio BOD/ThBOD*

DBO5 62 %

(bibliographie)

*Ratio COD/ThBOD*

96 %

(bibliographie)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

*Coefficient de partage: n-octanol/eau*

log Pow: 1,10

Méthode: (expérimental)

(bibliographie) Risque de bioaccumulation remarquable improbable (log Pow 1-3).

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109626  
Nom du produit Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

### 12.6 Autres effets néfastes

*Information écologique supplémentaire*

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

*Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

---

### 14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

---

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

*Réglementations UE*

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
---	---

Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.
-------------------------------	---

*Législation nationale*

Classe de stockage VCI (RFA)	10 Les liquides combustibles ne sont pas en Classe 3 pour le Stockage
------------------------------	---

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

### 16. Autres informations

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
--------	--

**Conseils relatifs à la formation**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Représentation régionale: VWR International S.A.S. \* 201, rue Carnot \* F-94126 Fontenay

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	109626
Nom du produit	Alcool benzylique p.a. EMSURE®

---

sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits \* Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 \* Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, [www.vwr.com](http://www.vwr.com), [info@fr.vwr.com](mailto:info@fr.vwr.com)

Merck Chimie S.A.S. \* 201, rue Carnot \* F-94126 Fontenay Sous Bois \* Cedex \* Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 \* Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 \* [merck-chimie.inquiries@merck.fr](mailto:merck-chimie.inquiries@merck.fr)

**signification des abréviations et acronymes utilisés**

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

---

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*